



Note de présentation du budget 2017

BUDGET PRINCIPAL

Le Budget 2017 atteint 397 045,00 € (contre 399 573,61€ en 2016) réparti entre la section de fonctionnement pour un montant de 319 530,00 € (contre 302 462,00 € en 2016) et la section d'investissement pour un montant de 77 515,00 € (contre 97 111,61 € en 2016).

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dans sa globalité, cette section augmente de 17 068,00 € (soit 5,643 %) entre le BP 2016 et le BP 2017.

a) Les dépenses de fonctionnement

Elles sont composées :

- Des charges à caractère général (concernant les frais généraux)
- Des charges de personnel et frais assimilés (frais de personnel des 2 agents titulaires)
Passage à temps complet de l'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (secrétaire de Mairie) au 1^{er} juin 2017.
- Des atténuations de produits (concernant le reversement de la FNGIR)
- Des charges de gestion courantes (indemnités des élus, participations diverses : service incendie, SIVOM, Com Com, Syndicat des collègues, CCAS, autres associations)
- Des charges financières (charges d'intérêts des 5 emprunts en cours)
- Dotations aux amortissements (travaux de renforcement de réseaux)
- Les dépenses imprévues pour 1 403,00 €

b) Les recettes de fonctionnement

Elles sont composées :

- Produits de gestion courante (vente d'herbe du terrain communal, concessions du cimetière, RODP, participation Com Com fauchage talus)
- Impôts et taxes (TF et TH, CVAE et Ifer)
Les taux des quatre taxes locales restent identiques pour l'année 2017 sont :
Taxe d'habitation : 17,21 € Foncier non bâti : 35,03 €
Foncier bâti : 21,02 € C.F.E : 22,27 €
- Dotations, subventions et participations (DGF et dotations diverses de l'état : les dotations n'étant pas paru sur le site de la préfecture au jour du vote du budget, une baisse de la dotation a été présentée)
- L'excédent de fonctionnement reporté (002) pour 37 369,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dans sa globalité, cette section diminue de 19 596,61 € (soit 20,18 %) entre le BP 2016 et le BP 2017. Il y a des Restes à Réaliser d'un montant de 800,00 €.

a) Les dépenses de fonctionnement

Elles sont en fonction des priorités définies par le conseil municipal. Les principaux programmes sont les suivants :

- Isoirs élections pour 432,89 €
- Tableau d'affichage Mairie pour 455,94 €
- Gravelle cimetière pour 573,60 €
- Ossuaire pour 1 755,00 € (+ 490 € en option)
- Aménagement chemin Chacouine pour 13 398,00 € (subv. 2 791,25 €)
- Logiciels Cosoluce pour 800,00 €

Les autres dépenses d'investissement concernant :

- Le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 28 980,00 € (contre 30 142,00 € en 2016 soit une baisse de 3,85 %)
- Les dépenses imprévues pour 1 800,00 €
- Le déficit d'investissement de clôture (001) pour 28 707,00 €

b) Les dépenses de fonctionnement

Ces dépenses seront financées par :

- Le FCTVA pour 1 500, 00 €
- La taxe d'aménagement pour 5 000,00 €
- La subvention de la préfecture (DETR) pour les travaux de voirie de 2 790,00 €

Les autres recettes d'investissements concernant :

- Les amortissements
- L'excédent de fonctionnement capitalisé (1068)



Le Maire,
Frédéric TIHL.

